



CORPORATION MUNICIPALE DE: Notre-Dame-de-Ham

# AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNE PAR LE SOUSSIGNÉ(E) Christiane Leblanc  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LADITE CORPORATION, QUE LES MEMBRES DU CONSEIL, LORS D'UNE  
SESSION  RÉGULIÈRE OU  SPÉCIALE QUI SERA TENUE le lundi, LE 6 juillet  
2020 A 19h30 HEURES, A (LIEU) centre communautaire 25 Eglise

STATUERONT SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE:

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE: demande de Luka Carbonneau concernant  
le lot 26A-3-P, et ayant pour objet, si la demande était  
acceptée, de permettre la construction d'un garage détaché  
en cour avant. Le projet est dérogoatoire au règlement de  
zonage no 327 présentement en vigueur. L'implantation d'un  
garage détaché est autorisé seulement en cour latérale ou

CETTE DEMANDE EST LOCALISÉE COMME SUIVIT:

NO. CIVIQUE: 30 St- RUE OU RANG: St-Philippe NO(S) LOT(S): 26A-3-P  
en cour arrière

TOUTE PERSONNE OU ORGANISME INTÉRESSÉS POURRONT SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL  
RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE DE DÉROGATION.

FAIT ET DONNÉ A Notre-Dame-de-Ham CE dix-huitième

JOUR DU MOIS DE juin 2020

SIGNÉ: Christiane Leblanc

(SECRÉTAIRE-TRÉSORIER OU GREFFIER)

(CET AVIS EST PUBLIÉ AU MOINS 15 JOURS AVANT LA TENUE DE LA SESSION)